



Stratégies environnementales au Parlement de Catalogne



PARLAMENT DE CATALUNYA

Contexte

- Les dernières élections au Parlement de Catalogne ont eu lieu le 12 mars 2024 et l'actuel président, M. Josep Rull i Andreu, a pris ses fonctions en juin 2024.
- Le Parlement de Catalogne siège dans un bâtiment historique. Ses 135 députés représentent une population d'environ 8 millions d'habitants.
- Pendant la première année de la législature actuelle, la XVe, la Présidence et le Bureau du Parlement se sont concentrés sur huit grands axes de changement et d'innovation institutionnelle.



1. **Plan d'accessibilité universelle (en préparation)**, avec une attention particulière portée à la participation politique des personnes handicapées et à la mise en œuvre des obligations de transparence de façon claire et accessible.
2. **Plan d'action climatique (2025-2030)**
3. **Extension des espaces**
4. Nouveau **Plan d'égalité** et élargissement des axes d'action du Groupe de Travail sur l'Équité de Genre, l'Antiracisme et la Non-Discrimination (GEGAN)
5. **Numérisation**
6. **Ouverture internationale**
7. Amélioration de la gestion du **personnel**
8. Lutte contre la **désinformation et les fausses informations** et actions visant à améliorer la **qualité législative**

Plan d'action climatique du Parlement de Catalogne

- La Catalogne a été pionnière en Espagne, en 2017, avec l'adoption d'une loi pour la lutte contre le changement climatique, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser la transition vers une économie neutre en émissions.
- Le principal objectif du Plan d'action climatique du Parlement est de réduire l'impact sur l'environnement par l'activité de l'institution.
- Le Plan vise également à réduire au maximum les effets de l'urgence climatique par moyen de l'exercice du pouvoir législatif et du contrôle du Gouvernement.



Élaboration et mise en œuvre du Plan d'action climatique

1. Analyse de la **situation environnementale du Parlement**
2. Définition des **objectifs principaux**, des **domaines stratégiques (7)**, des **axes d'action (19)** et des **mesures (40)** pour la période 2025-2030
3. Approbation d'un **programme temporaire** pour la mise en œuvre du Plan d'action climatique (juin 2025)
4. Constitution d'un **groupe de travail technique et consultation au sein de l'Administration parlementaire.**
5. Exploration de **modèles comparés**: contacts avec d'autres parlements afin de connaître et de partager des bonnes pratiques

Point de départ : situation par rapport à l'empreinte écologique du Parlement de Catalogne

- Au cours de l'année 2023, les émissions totales de gaz à effet de serre du Palais du Parlement ont été de 177,41 tonnes de CO₂
- La gestion énergétique se situe à des niveaux considérés comme efficaces, avec un ratio de consommation destiné à la climatisation inférieur à 85 kWh/m² et un ratio total d'électricité inférieur à 150 kWh/m²
- Une installation photovoltaïque (148 panneaux) fournit entre 6% et 10% de l'énergie totale annuelle consommée au Palais du Parlement
- Entre 2009 et 2023:
 - la consommation d'éclairage a été réduite de 65 %,
 - la consommation d'électricité de 35 %,
 - la consommation d'eau de 14,6 % et
 - la consommation de climatisation de 15 %

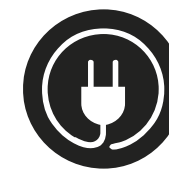


Palais du Parlement

177,41
tonnes de CO₂



85
kWh/m²

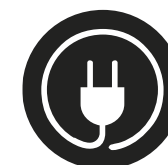


150
kWh/m²

Entre 2009 et 2023



-65%



-35%



-14,6%



-15%

Objectifs du Plan d'action climatique

- Réduire l'empreinte carbone et les émissions de CO₂ liées à l'activité du Parlement, de façon à atteindre les objectifs fixés par l'UE en matière de réduction des émissions, de déploiement des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique pour l'année 2030
- Situer le Parlement en tête des actions environnementales en Catalogne, avec une vocation d'exemplarité envers l'ensemble de la société



Domaines stratégiques

- Institutionnalisation de l'action climatique
- Énergie
- Le Palais du Parlement: interventions sur le bâtiment
- Ressources et déchets
- Mobilité
- Économie verte
- Communication



Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (I)



Institutionnalisation du Plan

- Évaluation environnementale des initiatives parlementaires
- Déclarations institutionnelles
- Information aux visiteurs de l'engagement environnemental du Parlement
- Échange de bonnes pratiques et d'initiatives environnementales au niveau international



Énergie

- Maintien des contrats d'électricité provenant de sources 100 % renouvelables
- Réduction de la demande énergétique des systèmes de ventilation, d'éclairage et de gaz
- Participation à des accords volontaires de compensation des émissions
- Participation au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (II)

Palais du Parlement

- Façades et toitures végétalisées
- Utilisation de l'eau phréatique pour l'arrosage des cours jardinées

Ressources et déchets

- Nouvelles mesures de réduction et de réutilisation des déchets
- Formation et sensibilisation du personnel impliqué dans la gestion des déchets



Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (III)

Mobilité

- Électrification à 100 % du parc automobile
- Stations de recharge
- Stationnements pour les vélos
- Plan de déplacement

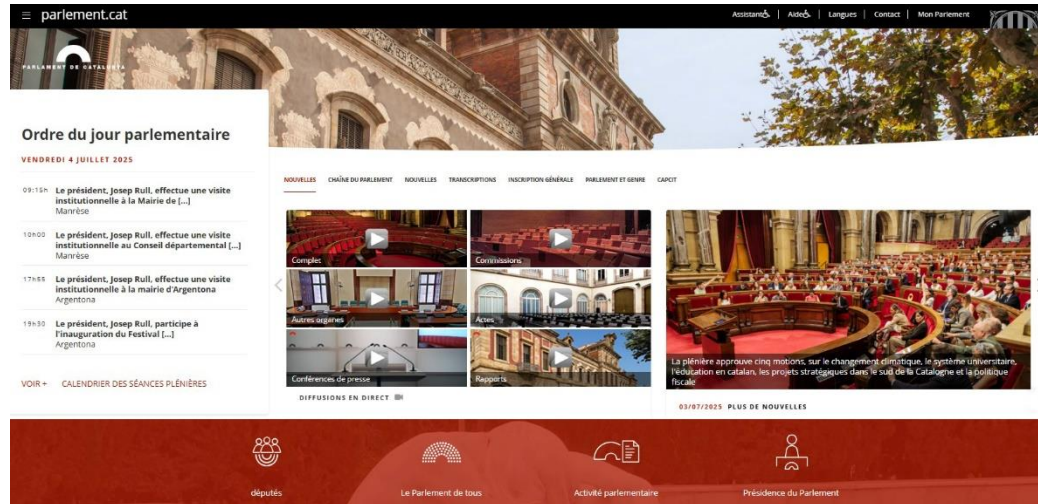
Économie verte

- Extension des clauses écologiques
- Renforcement des mesures environnementales dans les contrats de restauration et de nettoyage
- Économie circulaire (cycle de vie)



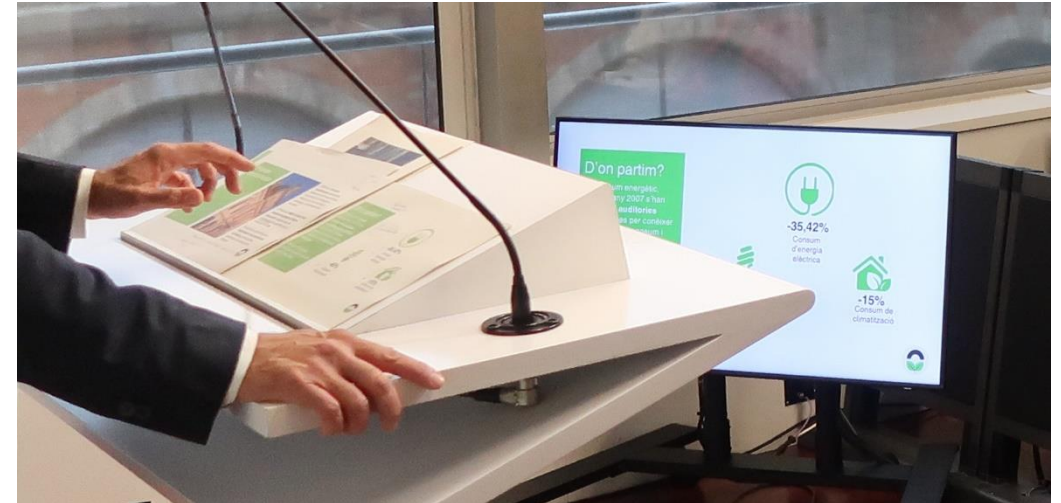
Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (IV)

Communication



Externe

Espace web d'information environnementale claire et précise, accessible à tous les citoyens.



Interne

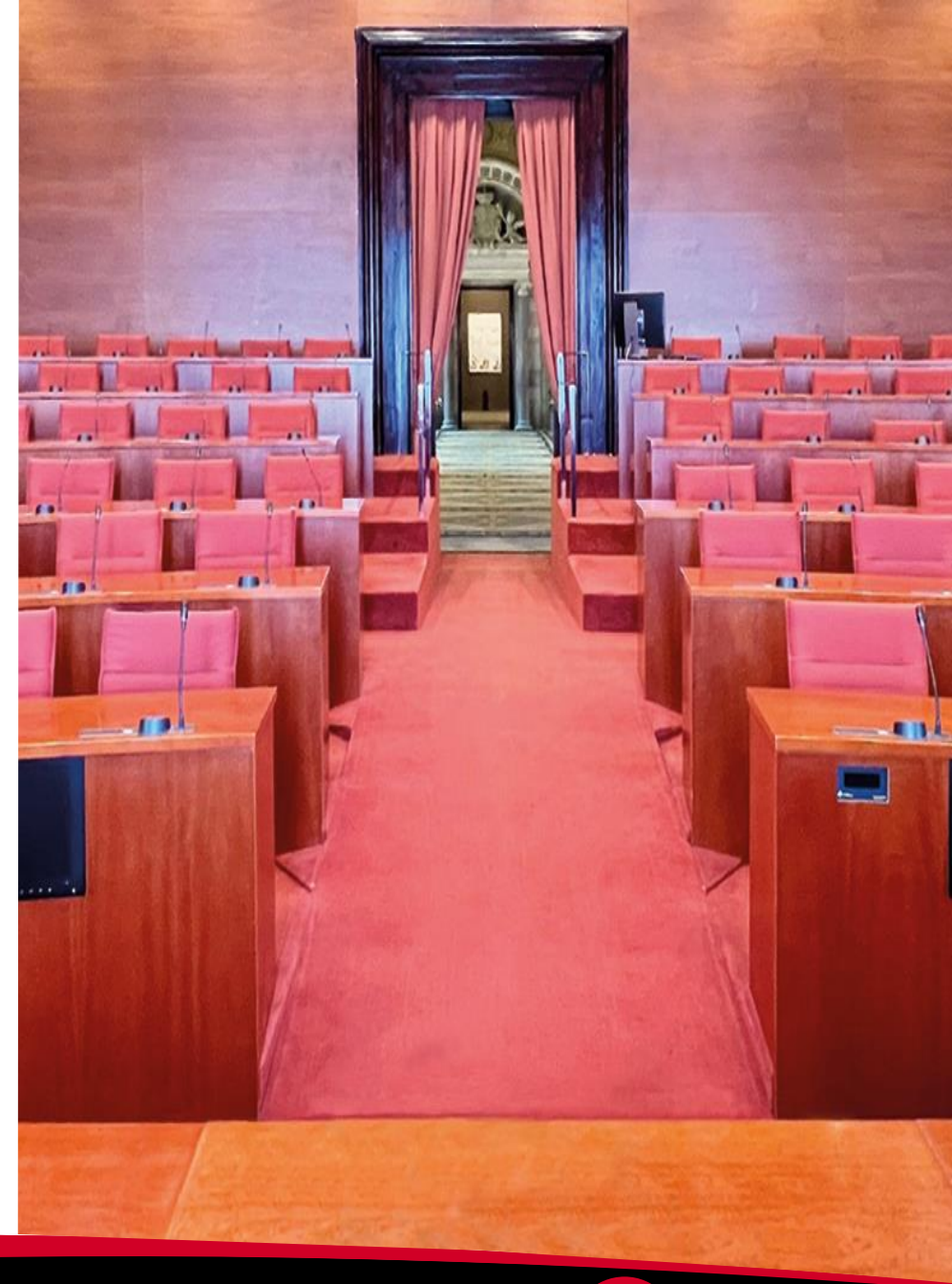
Communication visant le personnel du Parlement, les groupes parlementaires, les entreprises fournisseuses, les journalistes et les visiteurs (panneaux, affiches, courriels, ...).

Principaux défis

- Réduire l'empreinte écologique liée à la mobilité des députés et du personnel
- Élargir les actions du Plan d'action climatique à partir des expériences d'autres parlements, telles que : stratégies pour réduire les plastiques et favoriser l'utilisation de matériaux durables lors d'événements protocolaires, applications favorisant les déplacements partagés, bonus volontaires de compensation, etc.
- Réduire la dépense énergétique des systèmes informatiques et du site web
- Renforcer la formation et l'information au sein de l'Administration parlementaire sur les initiatives qui peuvent répondre aux défis climatiques

Des initiatives envisageables dans le cadre de la Francophonie

- Réseau de parlements verts engagés en faveur de l'action climatique
- Échange de bonnes pratiques au niveau politique et institutionnel
- Organisation d'actions conjointes au niveau international et participation à des forums de coopération interparlementaire pour avancer vers une stratégie globale de lutte contre le changement climatique



Conclusion: il faut cultiver notre jardin

- Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ...
- Mais Candide a raison quand il conclut qu'il faut cultiver notre jardin.
- Au sein des parlements, le défi est de cultiver le jardin de l'environnement dans un cadre de coopération et avec une vocation d'exemplarité envers l'ensemble de la société.





PARLAMENT DE CATALUNYA